

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS89

présenté par
Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 25

À l'alinéa 34, substituer aux mots :

« aux dispositions du »

le mot :

« au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.